

## Éditorial

### Attention à la fracture

Dans son rapport phare de 2008 intitulé *Croissance et inégalités*, l'OCDE a montré que l'écart entre les riches et les pauvres s'était creusé dans la majorité de ses pays membres. Trois années plus tard, les inégalités sont devenues un sujet universel de préoccupation tant parmi les responsables de l'action publique que dans la société en général. Aujourd'hui, dans les économies avancées, le revenu moyen du décile le plus riche de la population représente environ neuf fois celui du décile le plus pauvre.

Dans certains pays tels que les États-Unis et Israël, les inégalités ont encore progressé. Mais des pays traditionnellement égalitaires (Allemagne, Danemark, Suède) ont eux aussi vu croître l'écart entre les riches et les pauvres – de 5 à 1 dans les années 80 à 6 à 1 aujourd'hui. Seuls quelques pays ont pu démentir cette tendance : les inégalités de revenus ont récemment reculé au Chili et au Mexique, mais les individus les plus riches de ces deux pays ont des revenus encore 25 fois supérieurs à ceux des plus pauvres.

Dans les économies émergentes, la croissance économique a contribué à diminuer fortement la prévalence de la pauvreté. Mais dans le même temps, les inégalités de revenus déjà fortes s'y sont encore amplifiées. Parmi les BRICS, seul le Brésil est parvenu à les réduire de manière substantielle, même si, avec un ratio de 50 à 1, ce pays reste beaucoup plus inégal que tous les pays membres de l'OCDE.

La crise économique a renforcé pour les pouvoirs publics le caractère d'urgence que revêt le traitement des problèmes posés par les inégalités. Le contrat social commence à se lézarder dans de nombreux pays. Les jeunes auxquels l'avenir semble bouché se sentent de plus en plus exclus. Ils ont été rejoints par des protestataires qui pensent porter la plus large part du fardeau d'une crise dont ils ne sont en rien responsables, tandis que des individus au revenu élevé semblent épargnés. De l'Espagne à Israël, de Wall Street à la place de la Constitution d'Athènes, le mécontentement populaire se propage rapidement. Du fait de la crise, l'incertitude et les problèmes liés aux inégalités touchent aujourd'hui, dans de nombreuses sociétés, les classes moyennes.

Si les défis apparaissent clairement, les causes de ces inégalités, les remèdes à apporter et les politiques nécessaires ont un moindre caractère d'évidence. Nous cherchons dans ce rapport à démêler l'écheveau complexe des ressorts de cette situation qui voit se creuser les inégalités entre riches et pauvres. Le tout premier facteur à incriminer est l'inégalité salariale croissante. Sans surprise, dans la plupart des cas, les revenus du travail représentent dans la zone OCDE les trois quarts environ du revenu total des ménages appartenant à la population d'âge actif. Comparativement au décile le plus pauvre, le décile le plus riche a le plus souvent vu les revenus salariaux augmenter rapidement. Les gains les plus importants ont été engrangés par le centile supérieur, voire

dans certains pays par un groupe encore plus restreint – celui du dixième de décile (0.1 %) comptant les meilleures rémunérations. À titre d'exemple, de nouvelles données relatives aux États-Unis montrent un doublement de la part des revenus des ménages après impôt du centile supérieur, qui est passée de près de 8 % en 1979 à 17 % en 2007. Sur la même période, la part du quintile inférieur a régressé de 7 à 5 %.

Le marché du travail semble donc le premier chantier à traiter. Trouver le contreponds adéquat à la hausse des inégalités de revenus suppose de comprendre pourquoi les salaires se polarisent. Le progrès technologique a été un moteur de la croissance économique, mais tous les travailleurs n'ont pas été en mesure d'en tirer parti de la même manière. Nous devons reconnaître le fait que les travailleurs les plus instruits et les mieux rémunérés en ont davantage profité, alors que les moins qualifiés restaient à la traîne. L'accroissement de la part dévolue aux hauts salaires résulte aussi de la mondialisation du recrutement des compétences par les entreprises, d'une hausse spectaculaire de la rémunération des dirigeants et des banquiers, et de l'émergence dans maints pays d'une « culture du jackpot » dans laquelle les gagnants raflent toute la mise.

Depuis les années 80, les marchés du travail des pays de l'OCDE ont connu des bouleversements, ainsi qu'une série de réformes visant à les assouplir. On a également déréglementé les marchés des biens et des services, et mené des politiques proconcurrentielles. Ces réformes ont favorisé la hausse de la productivité, la croissance économique et la progression des taux d'emploi. Mais, revers de la médaille, elles ont aussi contribué à creuser les écarts de revenus du travail : nombre de ces emplois sont à temps partiel ou faiblement rémunérés.

Les inégalités salariales croissantes ont contribué à l'accroissement de la population tenue, pour préserver son niveau de vie, de recourir aux dispositifs de protection sociale. Le volume même des opérations de redistribution par le biais des politiques sociales a augmenté. Mais du fait de cet assistantat accru, ces dispositifs n'ont pu réduire les inégalités autant que jadis. Globalement, la politique fiscale et sociale a compensé certaines hausses importantes des inégalités imputables à l'accroissement des disparités de revenu marchand, qui ont été le principal ressort des tendances inégalitaires observées entre le milieu des années 80 et le milieu des années 90. Mais du milieu des années 90 à 2005, la capacité redistributive réduite de la fiscalité et des prestations sociales a parfois été la principale source du creusement des écarts de revenus des ménages. Aujourd'hui, ces mécanismes réduisent les inégalités d'un quart environ en moyenne, au sein de la population d'âge actif de la zone OCDE, avec un effet redistributif plus marqué dans la majorité des pays nordiques et en Belgique, et très inférieur à la moyenne au Chili, en Corée, aux États-Unis, en Islande et en Suisse. Le principal motif de cette perte d'efficacité redistributive des 15 dernières années se situe du côté des prestations, dont le niveau a baissé et les critères d'octroi se sont durcis afin de contenir les dépenses de protection sociale.

La fiscalité joue un rôle de diminution des inégalités de revenus moins important que les prestations sociales. Ce constat vaut tout particulièrement pour les deux dernières décennies, qui ont été le témoin d'une décade de la forte progressivité des taux d'imposition du revenu, et de la suppression de l'imposition du patrimoine. Toutefois, le fait que la part de revenu engrangée par les salariés les mieux rémunérés croisse signifie que cette catégorie a une capacité de contribution fiscale plus forte qu'auparavant ; dans certains pays, ces travailleurs acquittent d'ailleurs déjà une proportion plus grande de l'impôt que par le passé. C'est dans ce contexte que de nombreux gouvernements sont en

train de réexaminer le rôle redistributif de l'imposition afin de s'assurer que les plus nantis assument une part équitable de la charge fiscale. Cette réévaluation ne se limite pas à l'étude du relèvement des taux marginaux d'imposition du revenu, qui pourrait ne pas constituer la mesure la plus efficace pour amplifier les recettes fiscales : elle s'étend à la recherche d'une meilleure discipline fiscale par la lutte contre l'évasion fiscale à l'étranger ; à la suppression de dépenses fiscales profitant de manière disproportionnée aux catégories de revenus les plus élevés ; et à la réévaluation du rôle de l'impôt vis-à-vis de l'ensemble des formes de propriété et de richesse, transfert d'actifs compris.

La réforme des politiques fiscales et sociales est l'instrument de redistribution le plus direct et le plus puissant qui soit. Pourtant, des mesures ne visant qu'à réorganiser les revenus ne seraient ni efficaces ni financièrement pérennes, notamment dans le climat budgétaire contraint qui prévaut aujourd'hui. Plus que jamais, la lutte la plus prometteuse contre les inégalités passe par l'emploi. Améliorer celui-ci quantitativement et qualitativement, permettre à tous d'échapper à la pauvreté et offrir de réelles perspectives de carrière : tel est le défi majeur.

Ce rapport isole sans ambages *l'amélioration des qualifications* de la main-d'œuvre comme l'un des instruments les plus puissants dont disposent les gouvernements pour contrecarrer le creusement des inégalités. Elle est en effet la seule force qui soit parvenue non seulement à diminuer la dispersion des salaires, mais aussi à relever les taux d'emploi.

Investir dans la main-d'œuvre est donc un chantier crucial. Ces investissements dans les individus doivent débuter dès la prime enfance et se poursuivre tout au long de la scolarité et lors de l'entrée dans la vie active. Ce point est essentiel pour garantir l'égalité des chances aux enfants issus d'un milieu défavorisé. Simultanément, les investissements dans le capital humain doivent se prolonger pendant la totalité de la vie professionnelle. Les modalités de la formation nécessitent une évaluation attentive, et les employeurs comme les salariés ont besoin, pour investir dans le capital humain, de moyens et d'incitations.

Nombre des ressorts des inégalités de revenus sont identiques dans les économies émergentes et les pays de l'OCDE. Mais le cadre varie. Les économies émergentes ont un vaste secteur informel rassemblant des travailleurs qui échappent au système de protection sociale et occupent en général un emploi faiblement rémunéré et peu productif. Malgré la forte croissance économique globale, l'emploi informel demeure obstinément élevé dans de nombreuses économies émergentes, qui se caractérisent aussi par des disparités d'ordre ethnique, régional, résidentiel (habitat rural/urbain) et migratoire (travailleurs allochtones/autochtones).

Autre instrument important, notamment pour les économies émergentes : la fourniture de services publics gratuits de qualité en matière d'éducation, de santé ou d'accueil familial. En moyenne, les gouvernements des pays de l'OCDE dépensent autant (quelque 13 % du PIB) en services publics sociaux qu'en prestations en espèces, et réduisent ainsi les inégalités d'un cinquième environ. Garantir un accès égal de l'ensemble de la population à de tels services contribuera à diminuer les inégalités et à donner des chances égales d'évolution personnelle et professionnelle à tous les citoyens.

Le niveau élevé et la progression des inégalités n'ont rien d'inéluctable. La mondialisation et les mutations technologiques sont synonymes de débouchés pour les économies et les sociétés. Pour les exploiter au mieux, les politiques publiques doivent renforcer l'efficacité des marchés tout en encourageant l'emploi et en réduisant les inégalités. Cette étude balaie l'hypothèse qui voudrait que les bienfaits de la croissance

économique se répercutent automatiquement sur les catégories défavorisées et qu'un surcroît d'inégalité stimule la mobilité sociale. Sans stratégie exhaustive de croissance solidaire, le creusement des inégalités se poursuivra. De meilleures politiques pour une vie meilleure, porteuses d'espoir et d'égalité des chances, doivent apparaître au cœur des efforts déployés. Ce rapport démontre à l'envi la nécessité d'une optique véritablement sociale. L'OCDE se tient prête à aider ses pays membres et partenaires à atteindre cet objectif.



Angel Gurría  
Secrétaire général de l'OCDE



Extrait de :  
**Divided We Stand**  
Why Inequality Keeps Rising

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/9789264119536-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

Gurría, Angel (2012), « Éditorial : Attention à la fracture », dans OCDE, *Divided We Stand : Why Inequality Keeps Rising*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264119550-2-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).